

Légende, art et médecine

Legend, art and medicine

R. Mayer

Doyen de la Faculté de Médecine de l'ULB (1985-89)

RESUME

L'étude de l'hérédité de la prognathie mandibulaire a curieusement été initiée par une légende et par l'examen d'une tapisserie de Bruxelles. L'étude de documents iconographiques de la famille des Habsbourg a permis de démontrer le caractère héréditaire de cette malformation. Charles Quint fut le représentant le plus caractéristique. De nombreux membres des Maisons d'Espagne et d'Autriche étaient prognathes. Les mariages consanguins ont permis la multiplication de cette hypertrophie de la mâchoire inférieure dans ces familles importantes.

Rev Med Brux 2016 ; 37 : 439-46

ABSTRACT

The study of the heredity of mandibular prognathism has curiously been initiated by a legend and by the examination of a Brussels tapestry. The hereditary condition of mandibular prognathism was recognized by the study of numerous iconographic documents concerning the Habsburger family. Charles V was the most representative of this anomaly of the lower jaw. Numerous members of the Spanish House and of the Austrian House were afflicted with mandibular prognathism. Family intermarriages promoted the multiplication of mandibular anomaly in those important families.

Rev Med Brux 2016 ; 37 : 439-46

Key words : *mandibular prognathism, heredity, Habsburger*

Le visiteur qui pénètre dans l'église Notre-Dame du Sablon à Bruxelles peut admirer une grande maquette d'une barque supportant une femme en prière, un homme et aussi une statue d'une vierge (figure 1). Poussant plus loin sa curiosité et élevant le

regard vers la splendide rosace flamboyante, le visiteur constatera que l'église abrite une seconde barque, très haut perchée, la première étant la copie de la seconde qui a une histoire.

Le Sablon était une plaine déserte, coupée de marécages et de prairies et qui servit au XIII^e siècle de lieu d'ensevelissement pour les morts de l'hôpital Saint-Jean du Marais. Les arbalétriers y construisirent en 1304 la modeste chapelle de Notre-Dame et les dévots et pèlerins y accoururent plus tard car la chapelle abrita une statuette miraculeuse.

En effet, en 1348, la Vierge apparut en songe à plusieurs reprises à une pieuse femme anversoise, filleuse de son métier, nommée Béatrix Soetkens. La Vierge lui ordonna d'enlever de l'église une statue où elle était reléguée et négligée alors qu'elle était à l'origine de miracles. Cette statue connue sous le nom de Notre-Dame à la Branche devait selon la Vierge être restaurée et transportée dans un sanctuaire bruxellois. Le sacristain voulut s'opposer à l'enlèvement, il fut frappé de paralysie (ou transformé en bloc



Figure 1 : Maquette à l'Eglise Notre-Dame du Sablon, Bruxelles.

de sel). Béatrix transporta la statue dans une barque propulsée par le souffle d'angelots en suivant le cours de l'Escaut et de la Senne ensuite. Elle fut reçue avec enthousiasme par le duc Jean III et par d'autres personnalités, la statue fut déposée dans la chapelle du Sablon.

Au XV^e siècle, les arbalétriers décidèrent de reconstruire et d'agrandir la chapelle dans un style somptueux. D'autres travaux transformèrent l'édifice en un très beau monument en style ogival orné de nombreuses sculptures d'une grande finesse. La statuette continua à accomplir des miracles jusqu'en 1580 lorsqu'elle fut détruite par les Calvinistes.

Ainsi naquit la Légende de Notre-Dame du Sablon qui curieusement induira une étude dans le domaine médical.

Les archiducs Albert et Isabelle avaient comme médecin, Gérard de Villeers, proclamé docteur le 9 novembre 1593 ; leur chirurgien était Michel Angeliwenoni. Celui-ci fit don à l'église d'une grande maquette d'une barque qui rappelle le transport par voie d'eau de la statuette, maquette qui existe encore. Un médaillon collé sur la coque représente les traits du donateur. Celui-ci décéda le 16 octobre 1625, son monument funéraire a été conservé dans l'église, il est surmonté d'un Saint-Michel. Ce chirurgien était très pieux, l'épithaphe mentionne en effet qu'une messe doit être célébrée journallement à 10 heures 30, qu'une messe solennelle chantée doit être célébrée le jour anniversaire de son trépas et qu'en ce jour un pain de deux patarts doit être distribué à chaque orphelin et à chaque pauvre écolier de la paroisse de Sainte Gudule. Voilà donc un bien généreux chirurgien.

Une deuxième étape fut une visite aux Musées royaux d'Art et d'Histoire qui permit de découvrir une œuvre en rapport avec la légende.

François de Tassis, Premier Grand Maître des Postes de l'Empire, a fait exécuter un ensemble de tapisseries votives de grandes dimensions (20 m²). Elles furent réalisées à Bruxelles et terminées en 1518. Cet ensemble représente les différents épisodes de la légende de Notre-Dame à la Branche. Le donateur destinait ces tapisseries remarquables à l'église du Sablon, son hôtel lui faisait face (démoli en 1872 et remplacé par le Conservatoire royal de Musique). François de Tassis figure au premier plan sur chacune des tapisseries.

Une des tapisseries présente un intérêt médical (figure 2). Elle est composée de trois panneaux. Sur le panneau de gauche, la statue de Notre-Dame à la Branche est confiée au duc Jean III à qui on a donné les traits de Philippe le Beau, sujet couronné et porteur du collier de la Toison d'Or. Le panneau central montre le transport solennel de la statue par deux jeunes princes, le sujet couronné est Charles 1^{er} d'Espagne, futur Charles Quint, et l'autre est son frère Ferdinand. On reconnaît sur le panneau de droite Marguerite

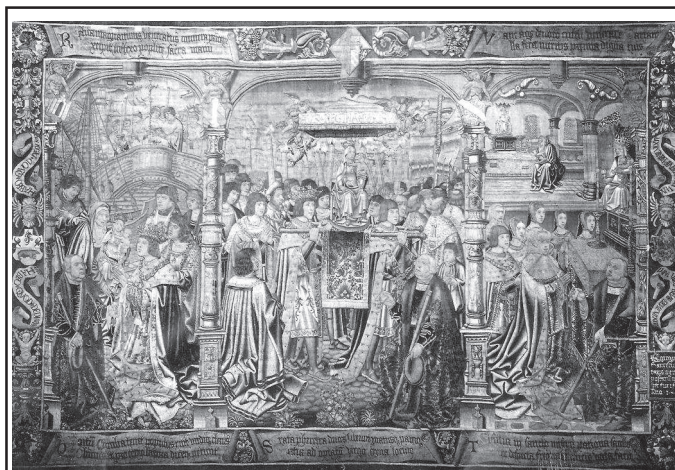


Figure 2 : Tenture de la Légende N.D. du Sablon - Institut royal du Patrimoine Artistique, Bruxelles.

d'Autriche, Ferdinand et les quatre sœurs de Charles Quint : Eléonore, Isabeau, Marie et Catherine. A l'exception de Philippe le Beau, les sept autres personnages représentés sont atteints de prognathie mandibulaire.

La prognathie ou prognathisme est une anomalie en vertu de laquelle les rapports des deux maxillaires et des dents cessent pour une cause quelconque d'être normaux; la mandibule est projetée en avant, laissant le maxillaire plus ou moins en arrière (figure 3). On parle aujourd'hui de mauvaise occlusion de la classe III. Cette anomalie défigure un visage, lui donne un aspect brutal, puissant, dominateur, parfois une impression de bassesse morale ou un cachet ridicule.

La prognathie est utilisée par les artistes et les caricaturistes pour représenter des sujets brutaux ou

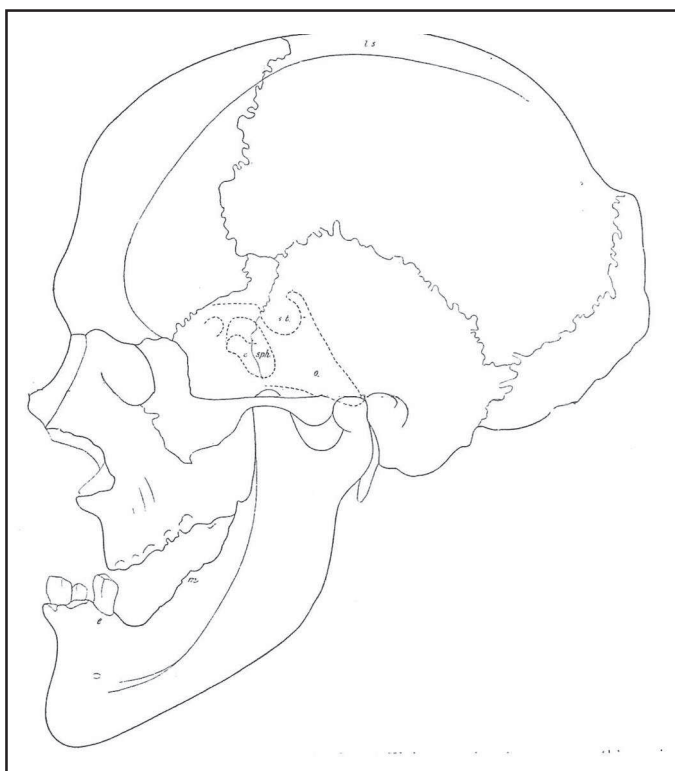


Figure 3 : Illustration de la Prognathie ou Prognathisme.

fourbes. " Le Portement de Croix " de Jérôme Bosch est une synthèse de l'art caricatural du Maître de Bois-Le Duc (figure 4). Hormis les visages douloureux du Christ et de Sainte-Véronique, on voit un assemblage de trognes patibulaires, images de tous les vices. Les juges, les pharisiens, les soudards et les bourreaux sont tous des prognathes. Léonard da Vinci a utilisé cet artifice dans la réalisation de certaines de ses œuvres et dans une étude pour " La Dernière Cène ", il a représenté Judas en prognathe.



Figure 4 : Le Portement de Croix - Jérôme Bosch - Museum voor Schone Kunsten, Gand.

La représentation de ces personnages prognathes sur la tapisserie est-elle fiable ? Est-ce une fantaisie de l'artiste auteur des cartons ou était-ce conforme à la réalité ?

L'artiste, auteur des cartons, devait bien connaître les personnages de la Cour et être averti au sujet de la technique de la tapisserie. Bernard Van Orley qui en est l'auteur remplissait ces conditions. Peintre de la Cour, il fréquentait les membres de celle-ci, il avait réalisé les portraits des six enfants du couple Philippe Le Beau - Jeanne de Castille. D'autres documents iconographiques représentant ces illustres personnages permettent d'affirmer que six enfants d'un même lit et leur tante étaient en effet atteints de prognathisme.

La tapisserie permet-elle de considérer que la prognathie mandibulaire peut avoir une origine héréditaire ? Il convenait pour l'affirmer d'analyser les documents iconographiques représentant les ascendants et les descendants de Charles Quint et ils furent très nombreux. Cette analyse constitue la troisième étape du travail. Deux remarques s'imposent avant d'entamer cette dernière étape...

Il est difficile, sinon impossible de dire si un sujet est un prognathe vrai par le seul examen de documents iconographiques même si les documents reproduisent

le sujet selon un profil exact. C'est un symptôme de présomption, une analyse plus poussée et en particulier l'examen de l'occlusion dentaire s'impose pour confirmer le diagnostic. Toutefois certains membres de ces illustres familles avaient un tel développement de la mandibule que le diagnostic ne pouvait être mis en doute.

Un second motif incite à la prudence en ce qui concerne les conclusions car les reproductions picturales ne sont pas toujours fidèles, les peintres ont parfois atténué certaines malformations ou ont attribué une anomalie à des personnages qui en étaient dépourvus. Les sculpteurs et les médailleurs ont la réputation d'avoir été plus sérieux dans leurs représentations.

V. Galippe (Paris) en 1905 et O. Rubbrecht (Gand) en 1910 ont publié des livres très documentés au sujet de la famille des Habsbourg. Ils ont examiné de nombreux documents iconographiques concernant cette illustre famille et les familles apparentées de Bourgogne, d'Espagne et d'Autriche à savoir de très nombreux portraits, des miniatures, des sculptures, des médailles et des pièces de monnaie. Ils ont en outre parcouru la littérature. Le travail a été continué jusqu'à la période contemporaine. Outre la prognathie mandibulaire, ces deux auteurs ont signalé d'autres caractéristiques faciales atteignant ces familles : une grosse lèvre inférieure en éversion, un aplatissement latéral du crâne, un long nez et des yeux à fleur de tête.

Charles Quint était prognathe et on retrouve cette anomalie chez des ascendants de l'empereur dans la Maison d'Autriche, comme le montre le tableau généalogique (figure 5) où les prognathes sont indiqués en lettres grasses.

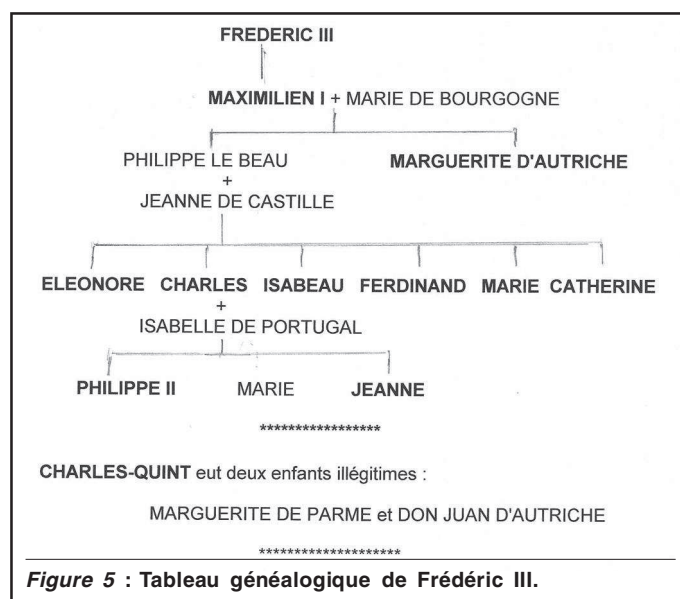


Figure 5 : Tableau généalogique de Frédéric III.

La grosse lèvre inférieure éversée provient de la Maison de Bourgogne. Elle fut transmise de génération en génération jusqu'à Marie de Bourgogne (1457-1482) à partir de Philippe le Hardi (1342-1404). Jeanne de

Castille, dite la Folle, mère de Charles Quint, avait aussi des prognathes parmi ses ancêtres dont Henri II de Castille (1333-1379), Jean II (1405-1454) et Ferdinand le Catholique (1452-1516), son père.

La figure 6 montre un buste en terre cuite polychromée de grandeur nature et qui représente Charles Quint à l'âge de 17 ans. On remarque la prognathie et aussi une ouverture de la bouche, une béance.



Figure 6 : Charles Quint à 17 ans - Buste en terre cuite polychromée - Conrad Meyt - Museum Gruuthuse, Bruges.

L'ambassadeur vénitien Gasparo Contarini écrivait en 1521 à propos de l'empereur : " *Aucune partie du corps n'était à critiquer en lui, si ce n'est le menton et bien plus la mâchoire inférieure qui était si large et si longue qu'elle ne paraissait pas naturelle mais postiche d'où il résultait que, lorsqu'il fermait la bouche, il ne pouvait joindre les dents d'en bas avec celles d'en haut mais il restait entre elles l'espace d'une grosseur d'une dent aussi en parlant et surtout en achevant son discours, il y avait quelques paroles qu'il balbutiait et que souvent on n'entendait pas très bien* ". Une béance compliquait la prognathie qui affligeait Charles Quint¹.

Wilhem Meyer, de Copenhague, affirmait en 1898 que Charles Quint avait un faciès adénoïdien, la béance de la bouche serait selon cet auteur due à la présence de végétations adénoïdes dans la paroi postérieure du

rhino-pharynx et qui font obstacle à la respiration nasale. Ces végétations disparaissent avec l'âge ce qui expliquerait pourquoi Charles Quint pouvait fermer la bouche à la fin de sa vie. Cette explication n'est pas satisfaisante. En effet les végétations commencent à s'atrophier à partir de l'âge de sept ans et sont pratiquement inexistantes à l'adolescence or Charles Quint avait encore la bouche ouverte à l'âge de dix-sept ans.

Il existe différentes formes de prognathisme mandibulaire. La valeur de l'angle goniale que fait le bord inférieur de la branche horizontale de la mandibule avec le bord postérieur de la branche montante peut varier et excéder la normale (qui est en moyenne de 120°) ce qui provoque une béance, seules les dents molaires entrent en occlusion. Le prognathe avec béance peut difficilement unir les lèvres d'où résulte une prononciation vicieuse. La mastication est mauvaise ce qui n'empêcha pas Charles Quint d'avoir un appétit gargantuesque. Il est vrai que, avec l'âge, il fermait davantage la bouche et il portait la barbe pour masquer cette mâchoire proéminente. En 1556, un visiteur constata qu'il avait perdu presque toutes ses incisives et que les autres dents étaient cariées. On sait que des dents avaient été cassées lors d'un accident et ce délabrement dentaire explique pourquoi la fermeture buccale s'était améliorée avec l'âge.

On a cru attribuer la perte des dents à un traitement pour combattre le morbus gallicus (le mal français) qu'on appellera " syphilis " dès 1530, suite au roman de Frascator. Une infusion de bois de gaïac était utilisée comme traitement ainsi que des composés mercuriels administrés sous forme de frictions, emplâtres, fumigations ou de pilules inventées par le fameux corsaire Barberousse. Le traitement au moyen du vif-argent pouvait provoquer une stomatite mercurielle, complication particulièrement redoutable qui se manifestait par du ptyalisme, une haleine fétide, l'augmentation du volume des glandes salivaires et de la langue, par des ulcérations très douloureuses des gencives et de la muqueuse buccale, par des escarres gangreneuses et par l'ébranlement et la chute des dents. La guérison pouvait intervenir mais elle laissait des séquelles comme des pertes de substance et des cicatrices. Charles Quint avait-il reçu le fatal coup de pied de Vénus ? A-t-il été atteint de la stomatite mercurielle qui aurait provoqué la chute des dents ? On sait que l'empereur était boulimique, qu'il souffrait de la goutte, qu'il fut atteint d'ictère, et peut-être de crises comitiales, qu'il était asthmatique et migraineux.

Le vénitien Mocnigo rapportait en 1548 que Charles Quint a toujours été porté par sa nature aux plaisirs des sens, son fidèle confesseur connaissait ses faiblesses et le mettait en garde contre l'abandon à la sexualité et aux plaisirs charnels. Le risque de contamination était grand à cette époque. Il y avait une véritable épidémie de la grande vérole qui s'était installée à la fin du XV^e siècle et les médecins de l'époque attribuaient volontiers à cette maladie diverses pathologies. Goens a fait remarquer que la grande

vérole et la goutte étaient souvent associées chez les libertins amateurs d'excès alimentaires et libatoires autant que sexuels. Après une analyse de ce que l'on sait au sujet des pathologies de Charles Quint, M. Craps (*qui fut professeur de dermatologie et de syphiligraphie à l'ULB*) pose la question : " Fut-il ou ne fut-il pas atteint du mal français ? Le moins que l'on puisse conclure de ce qui précède c'est que nous n'en avons trouvé aucune preuve décisive "7.

Les pathologies qui frappèrent l'empereur sont assez bien connues mais les médecins de l'époque ne semblent pas avoir présenté de l'intérêt à la mandibule de ce souverain le plus puissant mais aussi le plus laid. La famille Van Wesele évoluait dans le monde médical : le trisaïeul Pierre était médecin et auteur d'un commentaire sur l'œuvre d'Avicenne, le bisaïeul Jean était médecin et son fils Everard était un érudit et médecin de l'archiduc, futur empereur Maximilien d'Autriche. Son fils naturel André était pharmacien à la Cour de Marguerite d'Autriche et ensuite à celle de Charles Quint. Il épousa Elisabeth Crabbe et de cette union naquit André Van Wesele dit Vésale. Après sa longue carrière comme anatomiste et enseignant, Vésale fut appelé à la Cour en 1543 pour remplir la charge de premier médecin de Charles Quint, il assumait ensuite la même charge en faveur de Philippe II. La famille Van Wesele était donc bien introduite dans la Cour des Grands et les médecins de cette famille d'érudits et de réelle distinction intellectuelle ont pu à loisir observer empereurs et princesses. Ils n'ont pas été sans remarquer que Maximilien était prognathe, que son fils Philippe le Beau avait la lèvre inférieure développée et en éversion et que sa fille Marguerite était prognathe.

Les anomalies faciales qui enlaidissaient le père Charles et son fils Philippe n'ont pu échapper à l'œil scrutateur de Vésale qui connaissait parfaitement la structure de la face et sa charpente osseuse. Aucun document médical de l'époque ne fait mention de ces anomalies faciales. On sait que Vésale, fidèle au serment hippocratique, n'a rien révélé d'autre au sujet de ses patients que ce que chacun qui les approchait pouvait constater. Il aurait donc pu parler de la grande mandibule de ses distingués patients.

Peut-être considérait-il que la prognathie était un attribut réservé aux membres des familles souveraines d'où son mutisme à ce propos mais ceci aurait dû l'inciter à émettre une réflexion au sujet de la transmission des anomalies morphologiques dans une famille et pas en dehors de celle-ci. L'hérédité était considérée à l'époque comme une puissance mystérieuse. Enigmatique, l'hérédité n'était pas connue de la science. L'hybridation des plantes et des animaux se pratiquait depuis les temps les plus reculés avec des résultats plus ou moins heureux, aucune loi ne servait de guide. Il faudra attendre la publication en 1866 du moine Gregor Mendel, le jardinier de l'hérédité, relative à l'hybridation des petits pois pour commencer à comprendre la notion d'hérédité, phénomène auquel les scientifiques s'intéresseront au début du XX^e siècle.

Vésale était un citadin, il ne fréquentait pas le monde rural et il ne s'est pas intéressé aux pratiques de l'hybridation, trop occupé par ses travaux anatomiques et par l'exercice de la médecine. L'histoire devrait s'arrêter ici car le bruxellois André van Wesele, dit Vésale, périt de faim et de misère sur l'île de Zante en 1564, à l'âge de 50 ans. Il n'a pas connu la saga des Habsbourg, ni la contribution bien involontaire qu'ils ont apportée à l'étude de la prognathie mandibulaire mais il faudra attendre près de 350 ans pour que son caractère héréditaire soit mis en évidence par Galippe et par Rubbrecht.

L'abdication de Charles Quint eut lieu en 1555 dans l'aula magna du château du Coudenberg à Bruxelles et l'empire où le soleil ne se couchait jamais fut scindé. L'héritage espagnol revint à son fils Philippe II (figure 7) et l'héritage autrichien à son frère Ferdinand. L'héritage de Philippe II (figure 8) échut finalement à Charles II (1661-1700) (figure 9) qui n'eut pas d'héritier mâle de sorte que l'héritage revint à Philippe IV de la Maison de Bourbon par l'intermédiaire de la sœur de Charles II, Marie-Thérèse, épouse de Louis XIV (fils d'Anne d'Autriche).

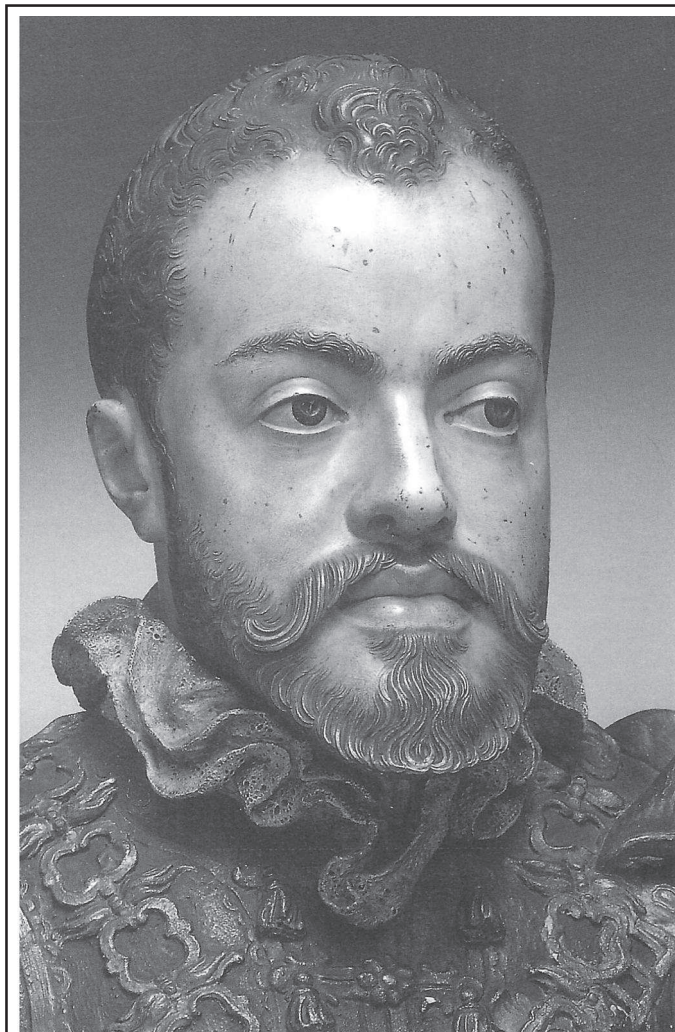


Figure 7 : Philippe II - Buste en argent - Pompeo Leoni - Kunsthistorisches Museum, Vienne.

L'anomalie mandibulaire se perpétua au cours des six générations suivantes, dont le dernier représentant fut le roi Alphonse XIII (1886-1941) (figure

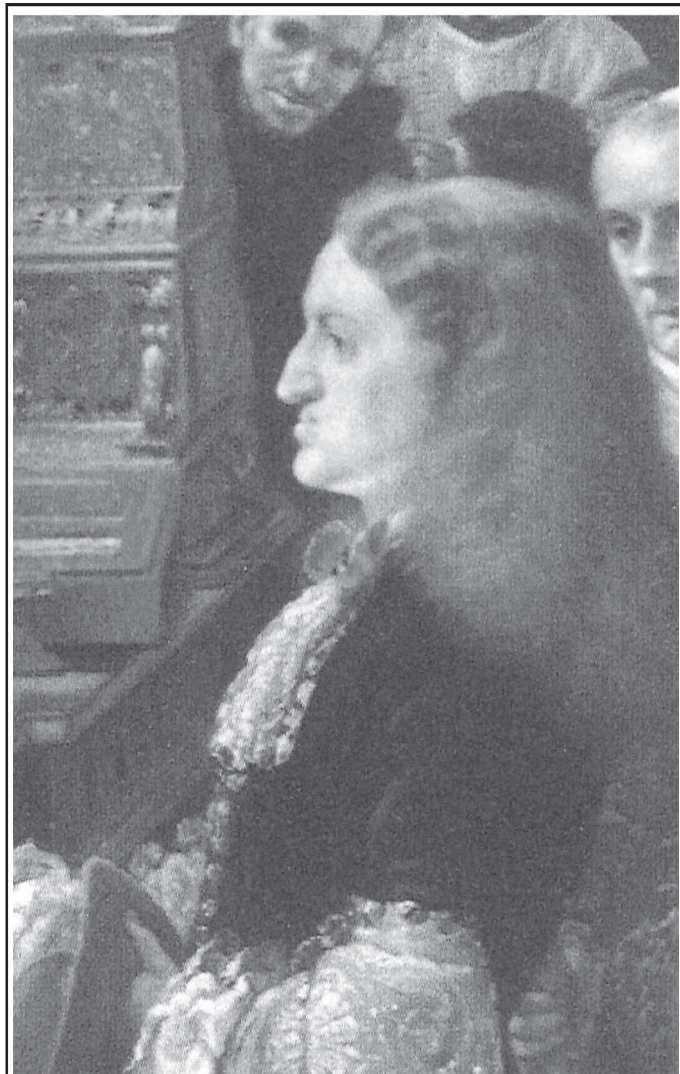
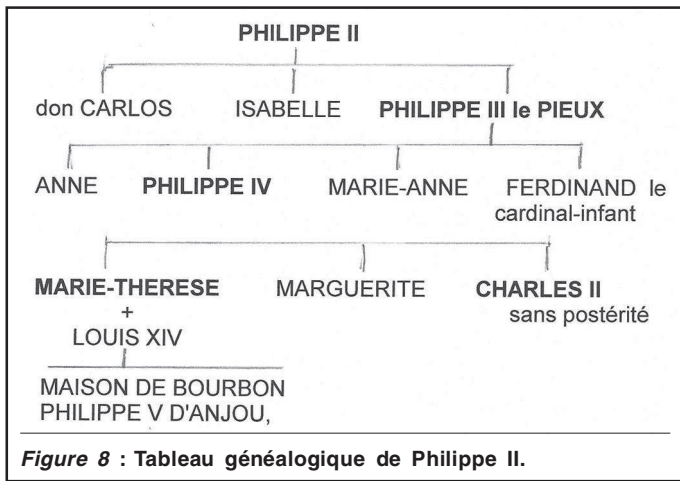


Figure 9 : Charles II adorant l'hostie miraculeuse (fragment) - Claudio Coemmo - Escorial, Madrid.

10). Au sein de la Maison d'Autriche, la descendance de Ferdinand I^{er} ne fut pas épargnée, tous ses enfants étaient prognathes de même que cinq de ses petits-enfants (figure 11). Les prognathes furent particulièrement nombreux dans cette énorme famille, l'empereur Rudolf II est un représentant caractéristique (figure 12). L'anomalie mandibulaire cessa de se manifester à l'époque de l'empereur François Joseph I^{er} (1830-1916).



Figure 10 : Alphonse XIII.

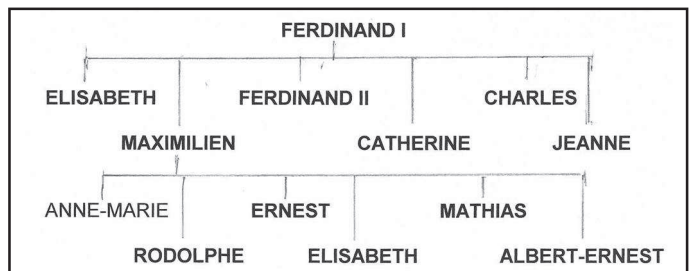


Figure 11 : Tableau généalogique de Ferdinand I^{er}.

Nous avons constaté que dans la famille des Habsbourg, le nombre de sujets recensés atteints de prognathie mandibulaire certaine est de vingt-cinq, huit cas sont douteux car l'examen des seuls documents iconographiques ne permet pas de confirmer le diagnostic, quatre membres de la famille présentent un étage inférieur de la face allongé, la lèvre inférieure saillante et en éversion est presque toujours présente mais est la seule anomalie dans six cas, on constate enfin un menton saillant (progénie) chez deux sujets.

Curieusement, la prognathie se retrouve avec une grande fréquence dans la branche espagnole alors que la lignée mâle s'est éteinte avec Charles II.

Le caractère héréditaire de la prognathie mandibulaire a ainsi pu être affirmé en se basant sur des documents qui constituent la richesse des musées. Il convient toutefois de rappeler que la prognathie peut être un cas unique dans une famille, qu'elle se manifeste dans l'acromégalie et qu'il faut la distinguer



Figure 12 : L'empereur Rudolf II - Hans von Aachen - Kunsthistorisches Museum, Vienne.

de la progénie et de la retrognathie du maxillaire supérieur.

La grande fréquence des prognathies mandibulaires dans ces familles souveraines très religieuses doit être attribuée aux mariages consanguins qui furent nombreux. Ainsi Marie, fille de Charles Quint, épousa son cousin Maximilien II, fils de Ferdinand, frère de Charles Quint. Les archiducs Albert et Isabelle étaient des petits-cousins.

La recherche des alliances politiques intéressantes faisait partie de la tactique des souverains, tactique parfois étonnante, ainsi Maximilien I^{er} fiança en 1506 sa petite fille Marie, encore au berceau, à Malines, à l'enfant à naître et de sexe inconnu du roi de Hongrie.

" C'est une nécessité politique, une condition en quelque sorte nécessaire à leur grandeur pour les familles souveraines, que d'essaimer, c'est-à-dire de contracter des alliances avec d'autres familles royales. La famille des Habsbourg, la plus grande et la plus puissante de toutes, a fourni des reines à l'Europe entière et en particulier à la France " (Galippe)¹⁰.

L'union entre parents était interdite sous peine les plus sévères. Les décisions des conciles et les sentences pontificales concordent sur ce point. Le code de droit canonique interdit le mariage entre parents que ce soit en ligne directe ou en ligne collatérale

jusqu'au quatrième degré et ajoute qu'il n'y a jamais dispense sauf si elle émane d'un évêque. Certains papes n'ont pas respecté les règles imposées par l'église et ont été fort conciliants en faveur des familles impériales.

Le sentencieux Erasme s'est élevé contre les mariages politiques et il insistait pour que le prince cherche une compagne uniquement pour son honnêteté, sa modestie et sa sagesse.

Singularité de l'histoire, la prognathie mandibulaire disparaissait chez les descendants des Habsbourg au moment où des empires et des royaumes s'effondraient.

L'étude des documents iconographiques concernant des familles souveraines a permis de mettre en évidence le caractère héréditaire de la prognathie mandibulaire.

Les moyens utilisés pour cette étude peuvent paraître bien désuets lorsqu'on les compare aux techniques actuelles mises en œuvre par les stomatologues pour confirmer le diagnostic et par les généticiens pour étudier l'hérédité. Ces moyens ont toutefois eu le privilège d'unir dans une étude, légende, histoire, arts et médecine ce qui n'est pas négligeable. Les informations recueillies peuvent constituer une invitation à faire une recherche génétique plus élaborée de la prognathie mandibulaire.

BIBLIOGRAPHIE

1. Babelon J : Charles Quint. Paris, 1947
2. Bicchì U : Maîtres de l'art espagnol. Paris, Hachette, 1964
3. Cabanes : Le mal héréditaire. Paris, Albin Michel, 1945
4. Catalogue : Exposition Charles Quint et son temps. Gand, Connaissance, 1955
5. Catalogue : Exposition Trésors de la Toison d'Or. Bruxelles, Crédit communal, 1987
6. Catalogue : Exposition Splendeur d'Espagne et les villes belges. Bruxelles, Crédit communal, 1985
7. Craps M : André Vésale, médecin praticien et ses malades. Rev Med Brux 1968 ; 4 : 137
8. Crick-Kuntziger M : La tenture de la Légende de Notre-Dame du Sablon. Anvers, De Sikkel, 1942
9. Eloy N : Dictionnaire historique de la médecine ancienne et moderne. Bruxelles, Culture et Civilisation, 1973
10. Galippe V : L'hérédité des stigmates des dégénérescences et les familles souveraines. Paris, Masson, 1905
11. Goens J : De la syphilis au sida. Cinq siècles de mémoires littéraires de Vénus. Bruxelles, Presses univ europ, 1995
12. Lapeyre H : Charles Quint. Paris, Presses univ de France, 1973
13. Leboucq G : André Vésale. Bruxelles, Off. de Publicité, 1944
14. Lucas-Dubreton J : Charles Quint. Paris, Arthème Fayard, 1960

15. Mac Guigan DG : Les Habsbourg.
Paris, Cercle du nouveau livre, 1968
16. Mondor H : Anatomistes et chirurgiens. Paris, Fragance, 1949
17. Nathan J, Zollner F : Léonard de Vinci.
Berlin, Leipzig Tasschen, 2014
18. Rubbrecht O : L'origine du type familial de la Maison des
Habsbourg. Bruxelles, Van Oest, 1910
19. Soisson JP : Charles Quint. Paris, Grasset & Fasquelle, 2000
20. Treue W : Hommes célèbres et leurs médecins.
Paris, Correa-Buchet-Chastel, 1956

Correspondance et tirés à part :

R. MAYER
Rue André Fauchille, 16
1150 Bruxelles
E-mail : raymayer@skynet.be

Travail reçu le 9 juin 2015 ; accepté dans sa version définitive le
1^{er} septembre 2015.